

LA FÉNAISON.

O les vives chansons qui montent des prairies!
Les doux arômes du foin mûr!
O le soleil ardent! Les riches draperies
Qui flottent sous le ciel d'azur!

Sur la forêt lointaine
L'aube soulève à peine
Sa paupière aux cils d'or.
Et, sur la grève humide,
L'alouette rapide
Ne danse pas encor;

Prenant sa faux tranchante
Avant que l'oiseau chante
Dans le buisson fleuri,
Le paysan agile
Retourne au pré fertile
Où le trèfle a mûri.

Et le foin plein d'arôme,
Sur le sol qu'il embaume
Se couche en frémissant.
Comme sur le rivage
Le frêle ajonc sauvage
Sous le flot incessant.

O les vives chansons qui montent des prairies!
Les doux arômes du foin mûr!
O le soleil ardent! Les riches draperies
Qui flottent sous le ciel d'azur!

Sur la cime vermeille
Cependant se réveille
L'harmonieux pinson,
Et, prenant sa volée
A travers la feuillée,
Il chante sa chanson.

Et la fraîche rosée
Qui s'était déposée
Sur le rameau mouvant,
S'échappe à son passage
Du verdoyant feuillage
Comme au soulle du vent.

Et l'on disait que l'aile
De l'humble philomèle
Dans ses doux battements
Fait pleuvoir sur les herbes
Les scintillantes gerbes
De mille diamants.

O les vives chansons qui montent des prairies!
Les doux arômes du foin mûr!
O le soleil ardent! Les riches draperies
Qui flottent sous le ciel d'azur!

La fraîche paysanne,
Qui s'avance et ricane,
Tient dans sa brune main
Une fourche de saule,
Et sur sa ronde épaule
Un vase d'eau tout plein.

La coquette églantine
Semble moins purpurine
Que n'est sa jupe alors;
Un corsage de toile
Avec chasteté voilé
Les grâces de son corps.

On dirait qu'elle rêve
Lorsque sa main soulève
Les trèfles empourprés,
Et qu'à chaque secousse
Une odeur neuve et douce
S'exhale des verts prés.

O les vives chansons qui montent des prairies!
Les doux arômes du foin mûr!
O le soleil ardent! Les riches draperies
Qui flottent sous le ciel d'azur!

J'entends par intervalle
Comme un bruit de cymbale
Qui retentit pressé:
Pour affiler sa lame
Que le silex entame
Le faucheur s'est dressé.

Il a pris, toute humide,
Dans le vase limpide,
La pierre au rude grain,
Et, d'une main précise,
Sur l'acier qu'il aiguise
La promène grand train.

En se contant fleurettes,
Les gars et les fillettes,
Munis de leurs râteaux,
Amassent, desséchées
Les flots d'herbes couchées
Par la mordante faux.

O les vives chansons qui montent des prairies!
Les doux arômes du foin mûr!
O le soleil ardent! Les riches draperies
Qui flottent sur le ciel d'azur!

Satisfait de l'ouvrage
Qu'il fait avec courage
Depuis que l'aube a lui,
Le faucheur sur la plaine
De temps en temps promène
Son œil autour de lui.

Sur sa faux il s'appuie
Et de sa main essuie
Son front tout ruisselant,

Car une effluve chaude
Sur le pré d'émeraude
Circule maintenant.

Et le long des clôtures
Les pesantes voitures
Que traînent les bœufs roux
Amènent à la grange
Le foin mûr qui s'effrange
Aux épinés du houx.

O les vives chansons qui montent des prairies!
Les doux arômes du foin mûr!
O le soleil ardent! Les riches draperies
Qui flottent sous le ciel d'azur!

La verte sauterelle
Sur la tige nouvelle
Découpe son profil,
La libellule rase
De son aile de gaze
Les aigrettes du mil;

Et, d'une ardeur égale,
Le grillon, la cigale
Changent leurs chants joyeux:
Dans le ciel la dernière,
Le grillon sous la pierre
Qui le dérobe aux yeux!

Ainsi l'humble chaumière
Et la demeure altière
Ont des chants de bonheur,
Et que nul ne s'étonne,
Car s'est une œuvre bonne
Que l'œuvre du Seigneur!

O les vives chansons qui montent des prairies!
Les doux arômes du foin mûr!
O le soleil ardent! Les riches draperies
Qui flottent sous le ciel d'azur!

PAMPHILE LEMAY.

Villa du Riche-Lieu, juillet, 1871.

NÉCROLOGIE.

A St. Jérôme, le 7 du courant, M. Joseph Morand, à l'âge de 74 ans.

M. Morand était un des plus anciens habitants de la paroisse de St. Jérôme et l'un des fondateurs de son beau village.

Laborieux, honnête et vertueux, il s'était acquis l'estime de tous ceux qui étaient en rapport avec lui.

Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui au milieu d'un concours considérable de personnes de la paroisse et du village qui, pour témoigner de l'estime qu'ils portaient à ce digne citoyen, s'étaient fait un devoir d'accompagner ses dépouilles mortelles jusqu'aux dernières portes du tombeau.

Il laisse une épouse âgée et grand nombre d'enfants et de petits enfants, qui ne l'oublieront jamais.—*Communiqué.*

St. Jérôme, 10 août 1871.

LE MOULIN A COUDRE DE WHEELER & WILSON.

MM. S. B. SCOTT & CIE.,

Agent des

MOULINS A COUDRE DE WHEELER & WILSON.

MESSIEURS,—Nous, soussignées, Sœurs de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, prenons la liberté de dire que nous nous sommes servis d'un grand nombre de moulins à coudre depuis seize ans; que durant tout ce temps nous avons fait l'essai des différentes sortes de moulins, et après une si longue expérience pratique des mérites de chaque manufacture particulière, nous n'hésitons nullement à affirmer que le moulin de Wheeler & Wilson est, sous tous les rapports, supérieur à tous les autres. Ce moulin fait le point croisé sans navette, et cet avantage est d'une grande importance, en ce que la navette est très-désavantageuse au moulin.

Les améliorations récentes des "grandes pulies," du "four-nisseur silencieux," et surtout du *draw feed*, ajoutent matériellement à la valeur et à l'utilité de ce moulin, et nous croyons qu'à présent le moulin de Wheeler et Wilson est aussi parfait qu'il peut l'être.

Les premiers moulins que nous avons eu de vous, il y a seize ans, fonctionnent encore très-bien, et quoiqu'ils aient été constamment en usage, ils ne nous ont pas coûté dix cents par année de réparations.

Nous avons fait l'essai de plusieurs contrefaçons des moulins de Wheeler & Wilson, parce qu'on les offrait à très-bas prix, mais nous les avons trouvés défectueux et les avons mis de côté. D'après notre expérience, nous croyons que tous les moulins contrefaits sont chers à n'importe quel prix.

Nous disons consciencieusement et en toute confiance à ceux qui ont besoin de Moulins à Coudre: *Soyez certains* de vous procurer le véritable Moulin à Coudre amélioré de Wheeler & Wilson. Quand bien même le prix en serait double des autres, en fin de compte, ils sont les plus économiques.

(Signé.)

SEUR J. M. SLOCOMBE,
Supérieure des Sœurs Grises;
SEUR MONTGOLFIER,
SEUR L. GADBOIS.

Nous copions textuellement le *fait-divers* suivant dans l'*Opinion Nationale* du 14 juillet:

"Tous les murs des villes des Etats-Unis sont couverts d'affiches commençant invariablement par ces mots:

Paris! Paris!! Paris!!!

"Suit généralement un dessin aux couleurs criardes, qui représente un monument quelconque en flammes.

Voyage à Paris, aller et retour... tant.

Un entrepreneur de Chicago, pour attirer les clients, a orné son affiche de ces mots, en lettres de trois pieds de hauteur:

"L'administration a retenu des fenêtres pour l'exécution des membres de la Commune de Paris.

"O Barnum!"

O journalistes parisiens!... exclamerons-nous à notre tour, comme on vous en fait avaler de raides!

NOUVELLES.

Dans toutes les villes où il n'y avait pas de Chambre de commerce, on parle aujourd'hui d'en fonder. La circulaire de M. Patterson, ainsi que celle de M. Morin, ont produit un bon effet.

INDUSTRIE.—Il s'est formé une compagnie pour fabriquer l'acier. Les capitalistes de Montréal et Québec ont déjà souscrit un capital de \$50,000. On dit que grâce à l'invention de nouveaux procédés, cette compagnie devra avoir de grands succès.

Le *Journal des Trois-Rivières* nous apprend que la manufacture de laine de la paroisse de Yamachiche réussit.

LA GAZETTE DE ST. HYACINTHE.—Cette feuille, après le quinze du courant, paraîtra trois fois par semaine sous le nom de la *Nation*. Nous ignorons quel sera son programme. Tout ce que nous savons, c'est que M. J. C. Langelier, ex-rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*, en sera rédacteur et propriétaire.

En attendant, nous souhaitons du succès à notre jeune confrère de St. Hyacinthe.

Au nombre des amusements que le comité d'organisation de Québec doit avoir durant la grande exposition, se trouvent les courses en chaloupe.

L'on dit même que l'équipage du *Tyne* serait prêt à venir si on lui assurait le paiement de ses dépenses. Une liste de souscription a été mise en circulation et se couvre rapidement de signatures.

La course à laquelle prendra part l'équipage du *Tyne* sera ouverte au monde entier, et il n'y a aucun doute que l'équipage de la Nouvelle-Ecosse et quelques-uns des Etats-Unis entreraient en lice, ce qui la rendrait des plus intéressantes.

Le *Nouveau Monde* publie, nous ne savons sur quelle autorité, ce qui suit au sujet du chemin de fer du Pacifique:

"Il paraît que l'Angleterre a positivement refusé de garantir tout ou partie de l'emprunt destiné à construire le chemin de fer du Pacifique. C'est pourquoi le gouvernement canadien se disposerait à faire des arrangements avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique septentrional, pour se servir de sa ligne depuis le Sault Sainte-Marie jusqu'au Pacifique."

Le rapport des chemins de fer accuse de notables augmentations dans les recettes pour le mois de juin. Voici ce rapport: Great-Western, 1871, \$330,267: 1870, 295,259. Grand Tronc, 1871, 625,861: 1870, 568,570.

LA MILICE CANADIENNE.—Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt les compliments flatteurs du *Saturday Review*, à l'adresse de la Milice du Canada:

"Tandis que, en Angleterre, nous nous sommes occupés à discuter dans le bruit sur la meilleure organisation de la défense, les Canadiens semblent, tranquillement et d'une manière peu coûteuse pour le pays et peu dure pour le peuple, avoir résolu la question. De fait, nous devons dire qu'à l'exception de la Prusse et de la Suisse, le Canada est bien en avant, en fait d'organisation de défense, "de tout autre pays du monde." La base du système suivi en Canada, c'est l'axiome que tout homme doit à sa patrie de la défendre contre ses ennemis. Tous les sujets anglais entre l'âge de dix-huit et soixante ans, à peu d'exception près, sont sujets au service."

VOL A L'HOTEL RACINE.—M. Racine n'a pas la main heureuse pour les domestiques; en dépit des certificats d'honnêteté qu'il a exigés de tous ceux qu'il a pris à son service, il a été à plusieurs reprises la victime de vols considérables. Il y a quatre ans, un garçon d'écurie lui enlevait \$1,600, plusieurs servantes lui ont dérobé depuis des sommes assez fortes, et avant-hier une fille du nom de Sophie Bourguinville, qu'il avait engagée il y a deux mois, lui a adroitement escamoté une somme qu'il évaluait à cinq cents dollars.

Sa femme, en s'apercevant du vol soupçonna de suite la servante en question; elle pratiqua des fouilles dans sa chambre et découvrit une somme de \$46 en billet de banque, dont quelques-uns marqués par son mari, furent fort aisés à reconnaître comme faisant partie de la somme volée.—*Pays.*

LA REVANCHE.—On se rappelle la grande course qui eut lieu, l'année dernière à Lachine; on sait qu'après une lutte intéressante, la victoire se rangea du côté des quatre marins d'Angleterre. L'équipage Nouveau-Brunswickois prétend, et c'est bien naturel, que sa défaite de l'an passé est due à une suite de circonstances malheureuses, (?) et il brûle d'ardeur de la venger dans... Peau du Kennebec. Les rivaux du *Tyne* sont au nombre de 4, Price, Hutton, Ross et Fulton. Ils demeurent dans une jolie maison qui leur a été donnée par un M. Bradley. Ils sont soumis à un régime très-régulier et substantiel, point de tabac ni de spiritueux, en revanche, force lait et quelquefois un peu de bière le midi: Ils pratiquent généralement deux fois par jour, faisant toujours 6 milles, à chaque course. Le correspondant s'attend à ce qu'il y aura une foule immense le 23. Si les marins de St. Jean sont vainqueurs, il est à craindre que la joie de leurs compatriotes n'aille jusqu'au *delirium tremens*.

Un Français vient de s'étouffer à New-York en avalant des dents artificielles.

Un des amis du défunt ne pouvait revenir de la douloureuse surprise que lui a causée cette mort étrange. "Je n'aurais jamais cru, s'écria-t-il, qu'on pût mourir pour avaler ses dents. Napoléon l'a bien avalé, et depuis il se porte mieux que jamais."

PHILOSOPHE.—Mme Catherine Kelley, demeurant au No. 210 de la 32^e rue, est morte subitement dans son lit, pendant la nuit d'avant-hier. Son mari, qui est un ivrogne émérite, était couché à côté d'elle. En l'entendant râler, il se leva pour s'efforcer de lui porter secours. Mais, dès qu'il vit qu'elle était morte, il se recoucha tranquillement, dormit la grosse matinée, s'éveilla sur les dix heures, et alors seulement fut faire sa déclaration à la police.

Voilà un homme qui n'aimait pas à déranger sa femme.

FATIGUÉ DE LA VIE.—Un citoyen de Newark, M. Daniel Soden, demeurant dans Commerce street, No. 133, paraît avoir la manie du suicide. Mardi dernier, un de ses voisins, venant lui rendre visite, le trouva pendu. Il coupa aussitôt la corde et Soden retomba sur ses pieds.

Le lendemain, il essaya de s'empoisonner avec du vert-de-gris; mais la dose était trop forte; l'estomac la rejeta et le courtisan de la mort en fut quitte pour quelques coliques.

Mais il ne se tint pas pour battu. Avant-hier, il se jeta à l'eau dans le légitime espoir de se noyer. Un passant le vit, plongea et le ramena à terre avant que l'asphyxie eût fait son œuvre.

La police, voulant prévenir une quatrième tentative de suicide de la part de Daniel Soden, l'a mis en prison.